

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 17/04/2026

Fraudes au SIV : Mobilians mobilisé aux côtés de la DSCR et du ministère de l'Intérieur pour répondre à la recrudescence des cyberattaques et accompagner les professionnels

Les représentants de Mobilians ont rencontré la Déléguée interministérielle à la Sécurité routière, Estelle Balit, et le cabinet de la Ministre déléguée à l'Intérieur, Marie-Pierre Vedrenne, le 14 avril dernier, pour présenter un état des lieux des remontées des professionnels faisant l'objet de fraudes au Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV), et proposer des pistes de solutions pour y faire face et accompagner au mieux les professionnels ciblés.

Mobilians, très impliqué depuis de nombreuses années sur la gestion du Système d'Immatriculation des Véhicules (SIV) auprès des pouvoirs publics, a lancé une alerte forte depuis plusieurs mois sur la montée en puissance des cas de fraudes et cyberattaques visant les habilitations SIV des professionnels de l'automobile. Rappelons que les professionnels habilités, via les Préfectures, sont autorisés à accéder au SIV, leur permettant de procéder aux démarches d'immatriculation des véhicules.

Les cyberattaques ont permis à des tiers malveillants de réaliser des opérations d'immatriculation frauduleuses en grand nombre, exposant certains professionnels à des procédures de recouvrement au titre des taxes collectées par l'Etat au moment de l'immatriculation du véhicule. Chaque cas recensé par Mobilians a ainsi été remonté et a fait l'objet d'une alerte des professionnels adhérents.

Mobilians a ainsi fait un état de situation des cas de fraudes et des impacts économiques conséquents pour ces professionnels, fragilisant leur activité.

Les services du ministère ont confirmé le lancement d'un plan d'actions et de réponses adaptées à la recrudescence de fraudes. Un comité de pilotage sera mis en place au cours des prochaines semaines, impliquant les représentants de Mobilians, pour organiser la coordination et le suivi de la mise en œuvre de mesures adaptées. Ces dernières permettront de renforcer les contrôles pour anticiper les cas de fraude, d'adapter la procédure d'habilitation et de développer enfin des moyens dédiés pour les professionnels touchés, pour accélérer les procédures de recouvrement.



Des échanges avec la DGFIP sont également en cours pour trouver des solutions rapides pour les professionnels concernés actuellement par un recouvrement de taxes consécutif à des fraudes.

Mobilians jouera le rôle d'interface au cours des semaines à venir, afin de communiquer et sensibiliser régulièrement les professionnels sur les actions mises en œuvre en coordination avec le Gouvernement.

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 145.000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.

Contacts presse :